



Rapport de la Municipalité au Conseil communal

Réponse au postulat du groupe des jeunes du Conseil communal « *Création d'un espace de rencontre et d'animation* »

Office des affaires culturelles et manifestations

Mme Brigitte Crottaz, municipale

Rapport n°04/2023 adopté par la Municipalité, le 23.01.2023



Table des matières

1	Introduction	2
2	Position de la Municipalité	3
3	Animations en période estivale.....	3
4	Les Estivales d'Épalinges	4
5	Autres réflexions	4
6	Conclusion	5

1 Introduction

Dans son postulat, le groupe des jeunes du Conseil communal demande la création d'un espace de rencontre et d'animations durant la période estivale. Voici le texte dudit postulat :

Texte déposé par le groupe des jeunes du Conseil communal

Par ce postulat, le groupe des jeunes du Conseil veut encourager la Municipalité à chercher proactivement à créer un espace de rencontre, de convivialité et d'animation afin d'amener de la vie dans notre commune durant la période estivale. Nous bénéficions d'une place entre l'auberge communale et la maison de commune mais celle-ci n'est que trop peu utilisée. Nos concitoyens et concitoyennes passent à la Croix-Blanche pour faire leurs courses, mais ils n'auraient pas l'idée d'y passer l'après-midi voire la soirée. Or c'est ce que ce postulat aimerait instaurer ; un lieu de vie et de rencontre ouvert à toutes et tous, en plein cœur de notre commune. Plus spécifiquement, notre groupe s'inspire de l'événement organisé par la Jeunesse de Vers-chez-les-blancs, qui a animé notre centre en y proposant couverts, boissons et animations. Sur l'exemple de cet événement, nous aimerions que la Municipalité redonne vie à cette place dès l'été 2023 en y agençant une terrasse accessible à toutes et tous pour ainsi créer une ambiance conviviale et accueillante durant la période estivale. A titre d'exemple, nous pouvons citer le projet d'Ecublens « Ecublens-plage », ou « La Roulotte », à Nyon. De plus, nous proposons qu'un espace dédié à l'animation y soit intégré. Celui-ci pourrait ainsi accueillir sporadiquement des groupes de musique du coin, des activités pour les enfants, les adolescents et les moins jeunes ou toute autre activité qui animerait notre belle commune. Dans cette optique, il serait adéquat que la Municipalité travaille un maximum avec les acteurs locaux. Sur l'exemple, de ce qui avait été réalisé dans la gestion de la patinoire, il est tout à fait imaginable que des jeunes soient intégrés à la gestion du lieu. Quant aux diverses animations, elles pourraient tout à fait être co-organisées avec les différents clubs et associations palinzard.e.s. Ceci permettrait aussi une valorisation de leurs activités et une meilleure visibilité du large panel de loisirs disponibles dans notre commune. Notre objectif, en déposant ce postulat aujourd'hui, est de parvenir à créer ce projet pour l'été 2023, qui serait ensuite reconduit chaque année et étendu à d'autres endroits de la commune.



2 Position de la Municipalité

La Municipalité est sensible à la question de l'animation au sein notre commune qui participe au lien social et favorise le vivre-ensemble.

Plusieurs animations sont déjà proposées tout au long de l'année par différents services : Office des affaires culturelles et manifestations (ACMA), CAP, Office de la durabilité, Bibliothèque. Certaines de ces animations se déroulent en intérieur, d'autres animent la place de la Croix-Blanche (marché saisonnier, semaine de la mobilité, fête de la musique).

3 Animations en période estivale

Le Postulat centre sa demande sur une offre d'animations durant la période estivale.

A Épalinges, les « Estivales » sont organisées depuis déjà quelques années et consistent en des animations variées, libres d'accès, proposées durant toutes les vacances scolaires d'été. En 2020, la Confédération incitant les Suissesses et les Suisses à rester au pays, la Commune avait augmenté son offre d'animations estivales, réparties en différents endroits de la commune, afin d'égayer les mois de juillet et d'août des Palinzard-e-s ; et cette expérience a été renouvelée en 2021, toujours de façon « dispersée » au sein de la commune.

En 2022, pour la première fois, ces animations ont été regroupées sur la place des fêtes. Toutes les sociétés locales qui le souhaitaient ont eu la possibilité d'organiser une soirée à leur guise. Certaines animations ont été organisées par la Municipalité.

A cet effet, un plancher provisoire a été installé, ainsi qu'une buvette, un endroit de stockage pour le matériel et des WC. La Place des fêtes étant située à proximité de logements, les horaires des animations ont été limités à 22h et l'éclairage a été réalisé avec des lampes solaires pour ne pas incommoder le voisinage.

Le bilan de cette première expérience est très satisfaisant. La météo y a été pour beaucoup puisque, hormis la dernière semaine où la pluie a contraint à l'annulation de 3 événements, tous les autres ont bénéficié d'une température propice. Il est important de signaler que l'endroit n'a subi aucune déprédation et que les habitant-e-s n'ont pas fait part de nuisances.

Le postulat propose qu'un espace de rencontre, de convivialité et d'animations soit installé entre l'Auberge communale et la Maison de commune.

C'est l'organisation du festival de théâtre par la Jeunesse de Vers-chez-les-Blancs en avril dernier sur cette place qui a fait germer cette proposition. Pour rappel, cette animation s'est déroulée du mercredi 20 au dimanche 24 avril.

Le postulat demande que soit installée une terrasse durant tout l'été avec un espace dédié à des animations, comme des concerts de musiques, des activités pour les enfants, adolescents, adultes et seniors et que les acteurs locaux (clubs sportifs, associations) soient parties prenantes de l'organisation de ces activités.

Même si la Municipalité a apprécié l'animation de la place située entre l'Auberge et la Maison de commune durant quelques jours en avril 2022, il lui paraît difficile d'imaginer que de telles animations s'étendent sur plusieurs semaines en raison des nuisances que cela occasionnerait pour le voisinage (logements de la place et de la route de la Croix-Blanche à proximité).



Les auteur.e.s du postulat se réfèrent à des animations estivales organisées par d'autres communes. *Ecublens plage* par exemple propose de très nombreuses activités (pétanque, ping-pong, château gonflable, restauration avec terrasse couverte, jeux d'eau, trampolines, ...) qui sont organisées sur la Place des fêtes de la commune tous les jours de 11h à 22h, et même jusqu'à minuit les jeudi, vendredi et samedi. Cette Place des fêtes est cependant située à distance des habitations, sur une grande zone de verdure, à proximité de la piscine communale, du skate park et du tennis.

La Roulotte à Nyon, qui est l'autre exemple cité dans le postulat, propose une restauration et un large choix de boissons servies sur une terrasse couverte où sont organisées diverses animations (loto, jeux de cartes, crêpes party, soirée érythréenne, ...) tous les jours jusqu'à 22h. Il faut relever que cet endroit est situé à côté de la gare et que les nuisances qui pourraient être générées par ces animations sont largement couvertes par les nuisances des trains.

4 Les Estivales d'Épalinges

Comme dit ci-dessus, la Municipalité a organisé pour la première fois, sur un lieu fixe, durant les mois de juillet et août 2022, une série d'animations qui ont eu des succès divers. L'analyse de l'exercice a permis quelques constats qui devraient permettre d'éviter les minimes dysfonctionnements constatés. Pour rappel, il a été organisé un concert de guitare au coucher de soleil, un spectacle d'impro, l'observation du ciel le soir des Perséides, une soirée jeux de société, un concert de la Chanson d'Épalinges, une introduction au ju-jitsu et une autre au yoga pour enfants. Certaines soirées, organisées par des sociétés locales, ont surtout proposé une petite restauration et des boissons. La soirée « mousses et food-trucks » est celle qui a remporté le plus vif succès.

En ce sens, il nous paraît que « les Estivales » répondent déjà, du moins en partie, aux demandes du postulat. Lorsque ce dernier a été déposé, en juin 2022, la Municipale en charge de la culture a fait part aux membres du Conseil communal des animations qui étaient prévues durant l'été 2022, les invitant à y participer et quelques un.e.s des signataires du postulat ont pu assister à ces soirées.

L'avenir des « Estivales »

Pour l'été 2023, la Municipalité a prévu de répéter l'expérience de 2022 sur la Place des fêtes et est prête à augmenter le nombre d'animations pour répondre encore mieux à la demande de ce postulat. Il faut toutefois être conscient que l'organisation et la gestion de la technique de chacune des soirées implique la personne responsable de l'Office de la culture et il est difficile d'imaginer ne lui autoriser aucunes vacances durant cette période. Une assistante technique à 50% a récemment été engagée pour 2023 qui pourra aider à l'organisation de ces animations.

5 Autres réflexions

L'Office de la culture et des animations est également en train de réfléchir à des animations ponctuelles sur la place entre l'auberge et la Maison de commune, avec possibilité d'utiliser la terrasse de la Grande salle comme scène pour des concerts. Dans ce cas, une collaboration pour la restauration avec l'auberge serait souhaitable.

D'autre part, deux « Afterwork » ont été organisés en juin et septembre 2022, à l'Hôtel de l'Union, avec animation musicale et proposition de cocktails et autres boissons. Ces manifestations ont connu un vif succès et il est prévu de réitérer de tels événements en 2023. A l'avenir, certains pourraient avoir lieu, comme en 2022, à l'Hôtel de l'Union, et d'autres à la Croix-Blanche.



6 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le rapport n°04/2023 de la Municipalité du 23.01.2023 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par le groupe des Jeunes du Conseil

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Alain Monod



La Secrétaire municipale

Sarah Miéville